

# **Formalités douanières des voyageurs accrédités pour les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024**

## **Finalités**

Le traitement a pour finalités de déclarer de façon anticipée et dématérialisée les marchandises :

- importées dans les bagages des personnes accréditées participants aux jeux ;
- réexportées dans les bagages des personnes accréditées participants aux jeux.

## **Bases légales**

Le traitement est nécessaire au respect d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement (art. 5, 5° de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite loi informatique et libertés).

Le traitement relève des dispositions suivantes :

- article 250 du code des douanes de l'Union et articles 204 et suivants du règlement (UE) n° 2015/2446 pour les admissions temporaire ;
- règlement (CE) n° 1186/2009 du 16 novembre 2009 et article 50 octies de l'annexe IV du code général des impôts pour les franchises.

## **Catégories de destinataires**

- Agents des douanes.

## **Durée de conservation**

- Les données sont conservées jusqu'en juillet 2025.

## **Exercice des droits**

Les personnes peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation auprès du responsable de traitement.

## **Contact**

- Responsable de traitement
  - Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique
  - Bureaux FID 2 / ou COMINT 1  
11, rue des Deux communes
  - 93558 MONTREUIL
  - [dg-fid2@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-fid2@douane.finances.gouv.fr) ou [dg-comint1@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-comint1@douane.finances.gouv.fr)
- Délégué à la protection des données
  - Le délégué à la protection des données de l'économie des finances et de la relance  
Délégation aux Systèmes d'Information  
139, rue de Bercy Télédock 322  
75572 PARIS CEDEX 12  
[le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr](mailto:le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr)
- Affaires juridiques et contentieuses – bureau JCF1 DGDDI
  - [protectiondesdonneesdouane@douane.finances.gouv.fr](mailto:protectiondesdonneesdouane@douane.finances.gouv.fr)

## **Réclamation auprès de la CNIL**

Si une personne concernée estime après contact avec le service des affaires juridiques de la DGDDI ou avec le DPD que ses droits ne sont pas respectés, elle peut adresser une [réclamation à la CNIL](#).